

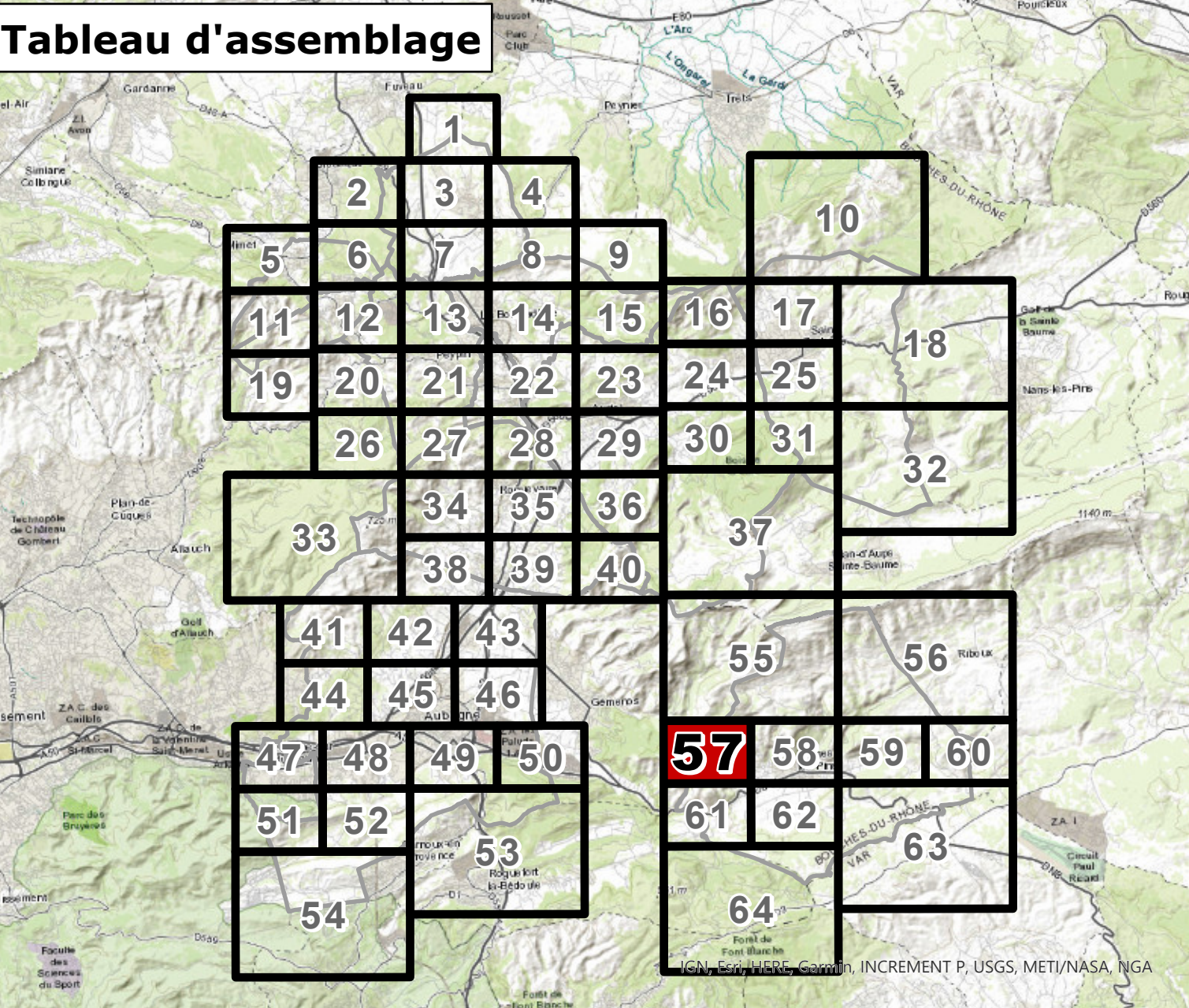
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
57

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)
Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT
ALÉA très fort
ALÉA moyen à forte hauteur
ALÉA moyen
ALÉA faible
ALÉA résiduel
CLASSE RUISSELLEMENT
Classe
R = Renouveler / I = Interdire / P = Prolonger
M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet
Serres et tunnels agricoles autorisés
Porter à Connaissance - PAC-Huveaune

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES
MASSÉS D'EAU SOUTERRAINES
ZS de priorité 1 (P1)
ZS de priorité 2 (P2)
ZS de priorité 3 (P3)
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES
CAPTAGE D'EAU
Périmètre de protection immédiate
Périmètre de protection rapprochée

Fond de Plan

Parcelaire
Bâti dur
Bâti léger
Élément de repère
Planche ou Plan d'eau
Cimetière

